LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME VI. EDMONTON JEUDI, 13 OCTOBRE, 1910. NUMERO 2

CAUSERIE DE LA SEMAINE

La fatigue du vol.

Voici nos grands oiseaux qui ne veulent plus voler; ils disent que ça les fatigue.

Ce sont les meilleurs qui se dérobent, les Paulham, les Blériot, les frères Wright; et Latham annonce déjà qu'après la Coupe Internationale d'aviation, ce sera aussi fini pour lui.

Qu'ont-ils donc ces illustres fanatiques? Découragés? Déçus? Non, bien au contraire, car ils se font constructeurs de machines. Et ils voleront encore, presque tous les jours, pour essayer leurs aéroplanes.

Mais ces grandes randonnées dans l'air, ces fuites vertigineuses dans l'infini de l'azur, ces luttes contre le vent où ils se débattaient comme de petits oiseaux bousculés dans la tourmente, ils n'en veulent plus.

Ils s'avouent vaincus par la fatigue; ils avouent leur organisme épuisé par la dépense d'énergie qu'il faut produire dans ces instants; dans ces instants rapides où, traversant l'espace plus vite que des oiseaux, ils sont des oiseaux qui craignent à chaque instant d'être trahis par leurs ailes et d'aller s'effondrer sur la terre qui tourne au-dessous d'eux.

Car dans ces moments la tension de toutes les énergies de leur être est à son maximum.

On voit les oiseaux abaisser leurs ailes, les étendre, les remuer d'imperceptibles battements pour conserver leur équilibre dans l'air. Mais ils font tout cela par des mouvements dit réflexes, c.-à-d. irréfléchis, ne demandant aucun travail du cerveau, car le siège de ces mouvements réflexes est la moëlle épinière.

Et de même l'aviateur, pour garder au sein de l'espace l'équilibre auquel est suspendue sa vie, doit, à toute seconde, répondre aux attaques du vent, aux moindres frissons de la brise, par des mouvements de sa machine; et sa réponse doit être aussi instantanée que le battement de l'oiseau.

Mais chez l'aviateur qui, lui, manoeuvre une machine, et en obtient les mouvements par l'intermédiaire de manettes, ce ne sont plus des actes réflexes qui s'opèrent automatiquement.

Il faut chez lui un travail incessant du cerveau, une attention aigue, un jugement parfait, une décision qui n'hésite pas, une exécution qui n'admet pas l'erreur. C'est tout l'être qui donne son maximum d'effort.

Quand ces hommes ont accompli une longue série de vols, je comprends qu'il y ait chez eux de la lassitude nerveuse. Quelque jeunes, vigoureux et courageux qu'ils soient, il se produit une dépression passagère, et, songeant à la somme d'énergie qu'ils ont déployée, ils pensent maintenant n'en être plus capables.

Est-ce à dire que l'aviation sera un sport impraticable, auquel le tempérament des hommes les mieux doués ne pourra résister. Certainement non. L'aviation est encore dans la période d'enfantement. Ces aéroplanes dont nous trouvons la perfection si grande, ne sont que des essais. Ils sont ce que les immenses bicycles à roues si démesurément inégales étaient à nos charmantes bicyclettes d'aujourd'hui; ce que le bateau de Fulton était aux vapeurs de la compagnie du C.P.R.

Mais voici Blériot, Paulham et Latham épuisées par leur sport! Hélas! les pionniers sont toujours des martyrs qui s'offrent en holocauste à la postérité.

Nos enfants riront bien quand ils liront que c'était fatiguant d'aller en aéroplane en l'an de grâce 1910. Heureux enfants! Que ne verront-ils pas? Peut-être iront-ils jusqu'à la lune et la prendront-ils avec leurs dents?

Il ne faut jurer de rien; le jour n'est peut être pas éloigné où nous communiquerons aussi par la télégraphie sans fil, avec toutes les planètes des cieux. Le poète s'écriait: "L'avenir! l'avenir! l'avenir est à Dieu!"

J'ajouterai: Et à la science, sous le doigt de Dieu!

SYLVUS.

Nouvelles régionales

LAC PELLETIER, Sask.

C'est avec peine que nous apprenons le prochain départ de notre curé, M. Chamberland: pendant son court séjour au Lac Pelletier, M. le Curé a fait beaucoup pour notre paroisse, il s'est surtout occupé avec zèle de la construction de notre église; un grand nombre de colons viennent s'établir ici par son entremise. Il est regrettable qu'il ne puisse continuer à exercer son ministère parmi nous.

M. Lepage, de Sainte Claire et les frères Monette, ont commencé à battre et le rendement est de 40 p.c. moins fort que celui de l'an dernier.

M. Louis Alary, de Carberry, Manitoba, est arrivé avec sa famille pour passer l'hiver sur son homestead.

Depuis le 4 octobre nous avons la malle 2 fois par semaine, c'est une nouveauté qui est reçue avec plaisir par les colons.

VERMILION, Alta.

Le mois dernier le Conseil Municipal avait décidé de doter la ville d'une canalisation souterraine pour envoyer de l'eau potable aux habitants. On avait passé un contrat avec un spécialiste qui s'était engagé à creuser un puits jusque 240 pieds (3 pieds de large) auprès de la mairie. De suite il se mit à l'oeuvre, le travail marchait rapidement, quand arrivé à la profondeur de 53 pieds le puisatier dût s'arrêter impuissant à entamer une couche de rocs avec ses moyens ordinaires. Il s'occupe maintenant de se procurer des instruments plus puissants pour continuer son oeuvre.

DEWBERRY, Alta.

Le juge Blair a condamné à $10 plus les frais le nommé Thomas Durmur pour défaut de surveillance dans un feu de prairie. Le constable McPhail a dressé 27 procès-verbaux le printemps dernier pour ce délit!...

BELLEVUE, Sask.

Notre paroisse arrêtée depuis si longtemps se développe enfin. Depuis 3 mois seulement que notre nouveau curé M. l'abbé H. Chauvin est arrivé à Bellevue, les choses ont complètement changé de face. Nous pouvons dire que nous avons plus avancé en trois mois que nous l'avions fait jusqu'ici en cinq ans. Les travaux de notre belle église se poursuivent rapidement. Dans quelques jours tout sera terminé nous l'espérons. Sa Grandeur Mgr Pascal nous a promis de venir la bénir durant le mois d'octobre. Nous avons l'intention de préparer une magnifique fête à cette occasion.

Le presbytère à peu près terminé est un véritable petit bijou. Les paroissiens de Bellevue tiennent à montrer qu'ils veulent avoir un prêtre et qu'ils le veulent convenablement logé. Situé tout près de l'Eglise, sur la pointe est du magnifique terrain donné par M. Henri Beaulieu à la Corporation épiscopale, le presbytère domine la contrée à plus de 15 milles à la ronde. De son bureau, notre curé peut donc jouir d'un magnifique panorama.

La paroisse de Bellevue est composée uniquement de Canadiens-français, dont plusieurs viennent de Valleyfield. Excellents catholiques et bons patriotes, ils veulent défendre leur paroisse contre l'envahissement des races étrangères. Plusieurs d'entre eux se dévouent à acheter les terrains vacants pour les retenir dans les mains françaises et canadiennes.

Nous possédons près de l'Eglise une école catholique avec un excellent maître, catholique aussi. Puis notre belle église terminée sera aussi un encouragement et une invitation aux colons canadiens, à venir s'établir à Bellevue. Plusieurs terrains sont excellents. Près de l'Eglise se trouve le magasin bien approvisionné de M. H. Beaulieu, paroissien de St.Louis de Gonzague ancien diocèse de Valleyfield. Venu ici depuis plus de 3 ans, M. Beaulieu y a magnifiquement réussi.

La récolte de cette année est bien meilleure que l'on ne s'attendait et à part deux ou trois cultivateurs particulièrement éprouvés la situation sera satisfaisante pour tous.

INNISFAIL, Alta.

Dans les environs d'Innisfail, on ne cite que deux fermiers qui n'ont pas été touchés par la gelée du mois dernier. Tous les autres ont eu leurs récoltes plus ou moins atteintes.

Les sept quarts de section de M. Moran ont été vendus 2300 piastres, la semaine dernière. Cette terre était inoccupée depuis 2 ou 3 ans, on n'y faisait que du foin.

M. Louis Vary, fermier à Vermilion, T. 50-16, vient de recevoir de Mexico une lettre signée d'un nom apocryphe, qui est l'oeuvre d'un vrai filou. Le signataire dit qu'il est en prison pour délit politique et qu'il a néanmoins pu cacher une valise contenant 1, 200,000 piastres. Il promet le tiers de la somme à celui qui s'engage à faire des recherches et il dit qu'il dévoilera son vrai nom et l'endroit précis de sa cachette si l'on veut lui répondre. Faut-il ajouter que cette lettre a été mise au panier. Nous ne saurions trop mettre nos concitoyens en garde contre les promesses de ces flibustiers qui escomptent la crédulité et la bonne foi de leurs correspondants. C'est la première fois que nous voyons en Alberta une lettre de ce genre, mais en France le fait se représente très souvent et d'habitude les lettres en question viennent d'Espagne. On ne saurait trop donner de publicité à des faits de ce genre et nous engageons les personnes qui recevraient de pareilles communications à les envoyer au Directeur du "Courrier de l'Ouest," qui certainement se fera un devoir d'attirer une fois de plus l'attention du public sur ces lettres et ces promesses, qui ne sont qu'une pure filouterie.

LA REPUBLIQUE PORTUGAISE

Avec le concours de l'armée et de la marine, les républicains portugais renversent la royauté.

Durant les quelques jours passés, des dépêches brèves ont fait connaître au monde une nouvelle sensationnelle:

Attaqué dans son palais par les républicains le roi Manuel de Portugal a du prendre la fuite. La royauté a été renversée et un gouvernement républicain provisoire immédiatement constitué.

Le coup d'état s'est fait avec la collaboration de l'armée et de la marine; c'est dire que le mouvement a été préparé de longue date et que l'on ne se trouve pas en présence d'une simple aventure révolutionnaire.

La royauté portugaise, de plus en plus impopulaire, semble irrémédiablement déchue et la meilleure garantie de stabilité de la République est dans la modération d'esprit du gouvernement provisoire solidement appuyé par l'armée, par la marine et par le peuple.

D'ors et déjà on peut dire qu'une royauté de plus est entrée dans l'histoire.

Voici le résumé des dépêches reçues de différentes sources:

Paris. — On annonce ici, ce soir, qu'une révolution vient d'éclater à Lisbonne. L'armée aurait attaqué le palais royal et le roi Manuel serait prisonnier des révolutionnaires.

Paris.—(plus tard). — Voici quelques renseignements complémentaires sur les événements de la nuit dernière au Portugal:

Le mouvement révolutionnaire préparé de longue date dans les cercles républicains a brusquement éclaté à la suite de l'assassinat d'un révolutionnaire militant par un officier royaliste.

A minuit les chefs du mouvement se réunissaient et ordre était donné aux navires de guerre ancrés en rade de commencer le bombardement du palais royal.

En même temps, le 5ème régiment d'artillerie, dont les officiers étaient ralliés au mouvement, sortait de sa caserne et marchait sur le palais royal.

Le roi Manuel eut le temps de fuir et se réfugia sur son yacht en compagnie de la reine-mère.

Lisbonne. — Un gouvernement provisoire a été constitué avec M. Théophile Braga, comme président.

La république a été immédiatement proclamée et le drapeau rouge et jaune flotte sur les casernes, les navires de guerre et les bâtiments publics, à la place de l'étendard royal.

Lisbonne. — Le gouvernement provisoire siège en permanence. Une proclamation a été issue au peuple portugais, annonçant le changement de régime et recommandant le calme et l'union autour du nouveau gouvernement.

Gibraltar. — Le roi Manuel, accompagné de sa mère, vient de se réfugier ici. Il a été officiellement reçu par le gouvernement au nom du roi d'Angleterre. Le roi Manuel a déclaré que sa fuite ne devait être en aucune façon considérée comme un acte d'abdication.

Madrid. — Un enthousiasme sans borne règne dans les milieux républicains à la lecture des dépêches de Lisbonne. Le gouvernement prend des mesures draconiennes pour étouffer toute émeute possible.

COURS DES CEREALES

Winnipeg, 12. — Le marché aux blés a subi une dépréciation aujourd'hui à la suite des pluies signalées en République Argentine. Les prix au comptant sont les suivants:

Blé No. 1, northern,	97c
No. 2, northern	93½c
No. 3, northern	89½c
No. 4, northern	84¼c
No. 5, northern	78½c
Avoine, No. 2	31c
Orge, No. 3,	47½c
Lin, No. 1,	2.40

Les cours locaux s'obtiennent en soustrayant le prix du transport jusqu'à Winnipeg.

Cours d'Edmonton.

Porcs, qualité de choix	7½c
Jeunes boeufs de 1200 lbs.	3¾ à 4c
Vaches grasses	2¾ à 3c

L'AVIATEUR BLERIOT EN ALBERTA

Le fameux monoplan aurait été expérimenté dans les plaines d'Alberta.

Un de nos confrères anglais de Calgary publie la sensationnelle nouvelle ci-dessous que nous donnons à titre documentaire:

"Que le premier des monoplans Blériot, — dont l'inventeur a traversé le premier la Manche sur sa machine à voler,—ait été expérimenté dans la prairie d'Alberta, à soixante milles à l'ouest de Didsbury, c'est un fait qui vient seulement d'être révélé.

"André Blériot, l'inventeur du monoplan qui porte son nom, habitait, lors de ses premières expériences, avec ses deux frères sur un "ranch" non loin de Didsbury. Suivant la version fournie par quelques personnes de ce dernier endroit l'inventeur travaillait depuis longtemps au perfectionnement de sa machine; après des essais concluants il réunit ses plans et partit pour la France.

"Blériot est un Français et ses deux frères habitent encore sur leur ranch près de Didsbury. Ils ont pris des homesteads et des terres de préemption dans la région et sont de très prospères éleveurs.

"On annonce d'autre part qu'André Blériot va établir sous peu une manufacture d'aéroplanes à Montréal. Le célèbre aviateur est à Montréal depuis quelques jours et il viendra sans doute rendre visite à ses frères dans l'Alberta.

"Il est bon de se souvenir qu'il y a environ un an des informations parues dans divers journaux de la province annonçaient qu'une mystérieuse machine volante avait été aperçue dans les environs de Stettler et de Didsbury. On déclare maintenant que cette machine mystérieuse n'était autre que le monoplan de Blériot se livrant à des essais ignorés avant d'aller en France pour conquérir l'empire des airs."

C'est le cas où jamais de répéter la fameuse phrase italienne: "Se non e vero..."

LES COLONS FRANCAIS

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans annonce qu'un millier de familles de paysans français doivent venir s'établir en Louisiane sur 50,000 acres de terrain.

Gustave Camoin, un citoyen français, est venu l'an dernier dans le pays et a signé un contrat, s'engageant à acheter 500,000 acres de terrain.

Il est retourné en France, a organisé une compagnie, prélevé les fonds puis est revenu acheter et payer le terrain, qui est la propriété de deux compagnies dont le capital est de $1,000,000.

En février 1911, les premières cent familles arriveront à la Nouvelle-Orléans, venant de Marseille. Les autres suivront aussitôt qu'on pourra leur préparer le terrain.

Les terrains qui seront colonisés par ces industrieux colons français sont, dans les paroisses de Calcasieu, Madison et Richland.

Chacune des fermes ainsi prises donne sur un canal navigable qui, donne accès au port de la Nouvelle-Orléans et à la mer. Cela procure un moyen de transport à bon marché et indépendant.

Nous croyons que les vastes et fertiles plaines de l'Ouest Canadien jouissent d'avantages aussi importants sinon plus importants que ceux de la Louisiane ou de tout autre pays d'Amérique et il est profondément regrettable que M. Camoin n'ait pas songé à faire bénéficier de son initiative notre région où les cultivateurs français sont déjà nombreux et prospères.

Nouvelles Diverses

La plupart des prix de l'exposition agricole de Spokane ont été remportés par les produits de la province d'Alberta. Le prix principal est une coupe d'argent d'une valeur de $250 attribuée au meilleur ensemble de produits exposés.

Tous les honneurs de l'exposition ont été pour notre province

Le nouveau gouvernement républicain du Portugal déclare qu'il a reçu l'adhésion au régime actuel de tous les chefs de régiments du pays, de même que de toutes les autorités civiles.

Toutes les institutions financières et autres ont repris leurs transactions et l'ordre le plus parfait règne dans toute l'étendue de la république.

Les feux d'automne font rage dans certaines régions du Canada et des Etats-Unis. De divers endroits de l'Ontario on signale des incendies ayant causé mort d'homme.

A Beaudette (Minnesota) il y a plusieurs centaines de victimes. Jusqu'à ce jour 129 cadavres ont été retrouvés parmi les décombres On signale encore de nombreux disparus. Le chiffre total des morts est de 450 à 500.

A Fort France, Ont., les feux de forêt enveloppent la ville. Plusieurs centaines d'hommes combattent les flammes. Des prières publiques sont dites dans les églises pour demander la pluie. Les dégats sont énormes.

La commission scolaire de Calgary vient de voter la somme de $500,000 pour la construction d'écoles nouvelles à Calgary.

Ces écoles sont rendues nécessaires par l'augmentation rapide de la population.

On annonce officiellement d'Ottawa que l'hon. Bulyea, Lieutenant-gouverneur de la province d'Alberta a été conservé à ce poste pour une nouvelle période de cinq ans.

M. Geo. W. Brown, avocat de Régina a été nommé Lieutenant-gouverneur de la province de Saskatchewan en remplacement de l'hon. M. Forget.

Pendant le premier trimestre de la présente année fiscale l'immigration au Canada a augmenté de 76 pour cent par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière (avril, mai, juin 1909.)

Les arrivées aux ports de l'océan ont augmenté de 106 pour cent, et celles des Etats-Unis ont augmenté de 30 pour cent.

Le secrétaire de la Chambre de Commerce d'Edmonton nous communique la note suivante indiquant combien rapides sont les progrès faits par notre ville.

Ces chiffres sont pour le mois de septembre:

	1909	1910
Revenu de la douane	$28,529	$34,261
Construction	505,200	159,763
Opérations de banques	4,372,344	6,368,053
Vente de timbres-poste	5,468	6,756
Recettes des Tramways	9 607	13,170

Le chant national canadien.

C'est en partie à la propagande vigoureuse de notre confrère le "Colliers" que l'air si entrainant de "O Canada," l'oeuvre de Calixa Lavallée, est en train de devenir l'air national canadien.

Dans son dernier numéro, le "Colliers" retrace les étapes de cette marche à la popularité.

"Il y a deux ans, écrit notre confrère, "O Canada" n'appartenait encore qu'à la province de Québec. Ce furent les fêtes du Tricentenaire qui le mirent en lumière. Les musiciens et le peuple surtout ont immédiatement découvert dans ce chant la simplicité grandiose qui caractérise un hymne national.

Lord Grey le mit à la mode Le Dr Vogt en fit un morceau classique. Les chefs de fanfare découvrirent qu'il se prêtait à de magnifiques effets d'instruments de cuivre et en firent une pièce de répertoire. Les écoliers de partout au Canada l'ont appris, l'ont chanté et l'ont apporté au foyer. Nulle part au monde un air national n'acquit tant de popularité en deux ans...

"O Canada" est maintenant de toutes les fêtes et il n'est pas une ville de l'Ouest où ses accents n'aient retenti pour saluer le premier-ministre lors de son récent voyage.

"O Canada..."

Le "Niobe", battant pavillon de la nouvelle marine canadienne qui, venant d'Angleterre, arrivera à Halifax, le mois prochain, fera, pendant les mois d'hiver, une croisière aux Antilles conformément à l'usage établi pour les vaisseaux de guerre du Nord de l'Atlantique.

On dit que Son Excellence Lord Grey fera à bord du "Niobe," la visite qu'il a promis de faire aux Antilles, au mois de janvier.

Le "Niobe" qui aura alors son équipage d'officiers et d'hommes canadiens et anglais fera probablement en cours de route, la première tournée de visites d'un vaisseau de guerre canadien aux divers ports des Etats-Unis sur l'Atlantique.

Les journaux d'Angleterre ont annoncé que la visite de Lord Grey aux Antilles a une signification particulière et sera quelque chose de plus qu'un simple voyage de plaisir. On assure, en effet, que le Gouverneur général a été chargé par le gouvernement impérial de faire une nouvelle enquête et de rédiger un rapport sur les moyens d'améliorer les services maritimes entre le Canada et les Antilles, dans le but de favoriser le développement des relations commerciales conformément aux recommandations de la commision royale qui a été appelée à étudier les relations entre les possessions britanniques de ce côté-ci de l'Atlantique.

MANIFESTATION ENTHOUSIASTE EN L'HONNEUR DE SIR WILFRID

Montréal, 10.—L'apparition de Sir Wilfrid Laurier au Monument National ce soir a été le signal d'acclamations délirantes. Jamais encore une manifestation organisée en l'honneur d'un homme politique n'avait atteint à un tel degré d'enthousiasme. Longtemps avant la venue du premier-ministre, il n'y avait plus une place vacante dans l'immense salle du Monument National où la foule s'écrasait littéralement. Depuis la gare Viger jusqu'au lieu de la réunion, plusieurs milliers de personnes stationnaient en bordure des rues pour acclamer Sir Wilfrid Laurier à son passage.

Lorsque Sir Wilfrid parut sur la plateforme entouré de Sir Lomer Gouin, des hon. G. Graham, L. P. Brodeur, Sidney Fisher et autres hommes politiques, l'auditoire debout fit une ovation émouvante au chef d'état canadien.

Le discours de Sir Wilfrid Laurier, que nous regrettons de ne pouvoir donner aujourd'hui in-extenso est une défense éloquente de la politique fédérale, en ce qui concerne la création de la marine, et une critique serrée de l'attitude de M. Bourassa, sur la même question, et de la campagne nationaliste.

Ce discours magistral que nous analyserons dans notre prochain numéro fut accueilli avec des salves répétées d'applaudissements et des acclamations sans fin.

De l'aveu unanime jamais encore Montréal n'avait été témoin d'une manifestation aussi enthousiaste.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 36

Monique avait redouté de revoir Josiah, mais la contenance du jeune homme dissipa ses appréhensions. Josiah semblait d'une belle humeur narquoise et se permit une allusion aux difficultés qu'on trouve à édifier un sourd par de bonnes lectures.

Rosey, qui n'était pas en veine de travail, s'était placée à l'écart de la lampe. Monique, assise auprès de miss Araminthe, s'aperçut que lady Roselyne se livrait à une mimique expressive et essayait de lui montrer quelque chose. Il s'agissait d'une de ces fantaisies dont Rosey était coutumière. La petite lady avait imaginé de se mettre au cou sa belle rivière de perles et de diamants dont elle n'avait pas assez souvent l'occasion de se parer à Blackhorn; elle avait également aux doigts toutes les bagues de ses écrins, mais elle dissimulait cette profusion de joyaux sous les dentelles de son corsage. Un des scintillements avait jailli jusqu'à sir Bear et le baronnet dit à sa belle-fille:

—Vous avez tort de promener ainsi des bijoux de valeur, ils devraient être rangés depuis longtemps dans mon coffre-fort. Mais, puisque les voilà...

Il étendit la main; comme Rosey ne faisait pas mine d'entendre, il ajouta avec un de ses sourires de bois:

—Je vous les rendrai chaque fois que vous en aurez besoin. Ils seront plus en sûreté chez moi que dans votre écrin. Malcolm vous dira qu'il est de mon avis.

Elle dégrafa lentement le collier qu'elle lui remit, puis elle enleva une à une les bagues qu'elle déposa devant lui sur la table.

—C'est tout, demanda-t-il sans lever les yeux de son journal.

Puis, de l'air d'un homme qui s'acquitte d'une menue corvée, sir Bear alluma un flambeau et emporta les bijoux. Quand il rentra, sa belle-fille était encore debout près de la place qu'il occupait tout à l'heure.

—Ce n'était pas tout, fit Rosey les joues très rouges. J'ai encore mon bracelet, mon joli bracelet d'émeraudes.

Elle laissa tomber le bracelet sur la table, et, sans plus rien dire, elle abandonna la pièce.

Monique la suivit. Dans le hall, Rosey dit à l'autre jeune femme:

—Vous êtes bonne, Monique. Restez un peu avec moi, Malcolm ne reviendra qu'à neuf heures et je ne dinerai pas avant lui.

Elles s'installèrent dans la petite bibliothèque où il y avait de la lumière et du feu. Roselyne n'était pas causeuse ce soir, elle s'appuyait languissamment contre un bras de son fauteuil et tourmenta si bien ses cheveux qu'à la fin toutes les boucles lustrées et noires reprirent leur liberté et se répandirent sur son front et ses épaules. Elle avait ainsi l'air d'une véritable enfant, et Monique put lui pardonner la puérilité de son chagrin, même quand elle la vit un peu pleurer.

—Je suis une sotte, je le sais, déclara Roselyne en essuyant ses yeux. Mais j'aime à avoir mes bijoux sous la main. Quelle malheureuse idée ai-je eue de les mettre ce soir? Oui, fit-elle, étouffant un dernier petit sanglot, c'est très déraisonnable de me part et je mourrais plutôt que d'en dire un seul mot à Malcolm.

Mais Malcolm rentra plus tôt qu'on ne l'attendait et avant que se fussent bien séchées les joues de Roselyne. Il ne lui fallut pas beaucoup de diplomatie pour amener au jour le secret que Roselyne croyait avoir enfoui au plus profond de son coeur.

Malcolm ne fit pas de commentaires, il disparut et revint avec une poignée de choses brillantes qu'il égrena sur les genoux de Rosey en disant:

—Voila vos joujoux, lady Roselyne, et ne pleurez plus.

Lady Roselyne n'osait ni en croire ses yeux, ni toucher ses trésors reconquis, de peur de les faire évanouir.

—Oh! Malcolm, votre père...? murmura-t-elle. Est-ce qu'il ne m'en voudra pas?

—Le gouverneur n'a pas l'esprit étroit, il n'en veut jamais inutilement à personne, et avouez qu'avec vous ce serait bien inutile. Sir Bear m'a chargé de vous dire qu'on n'attend plus que lady Monique et vous pour se mettre à table.

Ils se dirigèrent vers la salle à manger. Rosey marchait appuyée sur Monique et, avec un sourire doux comme un rayon de soleil, pressait contre l'épaule de sa compagne sa joue veloutée, encore un peu humide de larmes!

XV

—Pauvre Monique! Vous avez eu grand'peur, mais vous vous êtes bravement conduite. Pourquoi me contiez-vous que vous étiez une telle poltronne? Puisque vos nerfs se montrent aussi solides, je commence à croire que nous pourrons bientôt tenter notre grande aventure. Depuis quand Josiah était-il là, demandez-vous?

C'était seulement le lendemain que Monique avait pu s'entretenir avec Jean du terrible assaut qu'avaient soutenu son sang-froid et son courage.

—Josiah devait être chez nous depuis que Célia-Jane était remontée, poursuivit Jean, sans quoi elle nous aurait avertis, comme elle nous avertira dorénavant, puisqu'elle ne quittera plus son poste, ouand vous serez là. Oh! fit-il, quel "mylord" vous m'avez dit pour m'enjoindre de rentrer dans mon néant... J'en ai encore un peu froid. Et j'ai eu peur que ce "mylord" dégelât Josiah lui-même.

Monique souriait et rougissait à la fois, elle aimait à lui voir cet air de gaité protectrice et tendre qui attestait qu'en lui le ressort moral n'avait point été brisé par sa longue agonie.

—Ce garçon, continua-t-il, est le plus mauvais ours de toute la bande. Sans Josiah...

Son front s'assombrit, ses yeux eurent une ménaçante flamme, mais il se domina et reprit:

—Cela prouve, Mona, qu'on me surveille et que si l'on ne soupçonne encore rien, on est sur le chemin rapide de la défiance. Et cela prouve qu'il faut nous hâter et que nous n'avons plus de temps à perdre.

—Que ferons-nous? dit-elle toute haletante.

—Nous tâcherons de sortir d'ici, lady Monique.

Sortir? Elle vit les difficultés sans nombre qu'ils auraient à braver.

—Ah! nous étions si bien... dit-elle, étreinte d'un sourd regret.

Il répondit avec mélancolie:

—Oui, nous avons été bien. Mais pour combien de temps l'avenir est-il à nous? Je veux être hors de Blackhorn le plus tôt possible, il n'y a plus que cette chance pour moi. Rien ne me serait plus facile que de communiquer par vous avec le dehors, de faire connaître ma situation.

"Mais ce sera pour moi le signal d'un état de choses pire que celui-ci; on m'enfermera dans un cabanon de fou, où j'échangerai la prison de Blackhorn contre la prison de la reine. Les Bear de Burgau ont un éminent ami dont le premier soin sera de nous briser comme verre. Il faut le paralyser avant qu'il soit en mouvement, et, pour cela, il faut que je sois libre. Rien tenter avant que je sois hors de la Grande-Bretagne serait une folie, le comprenez-vous?

Elle fit un signe de tête affirmatif.

—J'ai réfléchi à tout cela, vous le devinez, j'ai formé beaucoup de plans pour les rejeter presque aussitôt et c'est, le croiriez-vous? la visite que nous fit un jour l'ours Bruin qui m'a mis sur la bonne voie. Puisque Bruin est venu chez moi sans le secours des clefs de sir Bear, je saurai m'en aller par le même chemin, quitte à passer par la fosse de la bête.

—Et, de fait, comment Bruin est-il entré? demanda Monique.

—Si mon intervention peu civile, j'en conviens, mais nécessaire, ne vous avait encore plus atterrée que l'agression de Bruin, vous auriez vu que l'ours avait déplacé un bloc de pierre; ce bloc repoussé par moi tant bien que mal fermait, non pas une crevasse, mais une sorte de passage. Soit que depuis l'invasion de Bruin on en ait condamné l'issue, soit que j'aie mal dirigé mes recherches, je n'ai pu aboutir, quoique j'aie remué bien de la terre. Je crois que j'étais sur le point de réussir quand Noël est venu et depuis Noël... depuis Noël, Monique.

Ils se turent un instant tous deux, pensant à la période charmante qui venait de s'écouler... et qui était close, Jean l'avait dit. Ils regrettaient ces jours tranquilles de mystérieux bonheur, ces fiançailles secrètes et délicieuses. Monique ne discutait point. Les arguments de Jean n'étaient que trop justes, et puis il exigeait surtout de la jeune femme ce qui lui manquait le plus à lui-même: la confiance et la soumission; il fallait avant tout que Monique fût confiante et soumise pour ne point s'aliéner cette nature ombrageuse.

(A suivre.)

Coin Feminin

CHRONIQUE

Ma chère Magali,

Ne voyez là rien de déplaisant pour vous, ma chère Magali, je vous dois cependant cet aveu. Je vous écris parce que tous les jeudis j'ai coutume d'envoyer une lettre vers cet Ouest que vous habitez et que, depuis hier, n'ayant plus aucune raison d'adresser la missive habituelle, il me serait trop cruel. d'oublier tout de suite mon "jour de l'Ouest," et de ne point dépêcher vers là-bas quelque échantillon de ma prose.

Puis, au fait, pourquoi ne pas vous dire le fond de ma pensée? il m'a semblé, souvent, que vous préfériez choisir vos matériaux de chroniques et de nouvelles parmi les réalités et, "mon cas" vous semblera peut-être assez intéressant pour retenir votre attention.

En me lisant, racontée par vous, il me paraîtra qu'une autre que moi-même a reçu le choc dont je suis encore mal réveillée et peut-être demeurerai-je dans cette douce somnolence me berçant depuis hier et dont je redoute tant de m'échapper, car alors. ce serait la souffrance aiguë, celle que je redoute.

Mon histoire est simple, si simple, que je regrette maintenant le préambule vous ayant mis, sans doute, l'imagination en émoi. Plus que tout autre, mon enfance mon éducation, ma vie sévère de jeune fille devait me mettre à l'abri de l'incident romanesque qui bouleverse une vie et oriente différemment une destinée de femme. Mais, dites Magali, sait-on jamais quelle graine mystérieuse sera semée, un jour, dans ce jardin secret de l'âme?

Encore bébé, je perdis ma mère. mon père trop absorbé par d'importantes affaires me confia à sa soeur: voilà comment je fus privée de ces premières caresses dont l'absence a créé en moi une lacune que rien ne sut jamais combler. Ma tante était bonne d'une bonté sévère qui me glaçait. Elle avait un ton à elle, pour me dire: ma fille, que je n'ai jamais entendu sans frissonner. Il manquait, je crois, à sa bonté cette flamme qu'on nomme la tendresse.

A 7 ans, je partis pour le couvent. Ma tante souffrit-elle de ce départ? Je ne sais. Dans le grand parloir triste et blanc elle me recommanda d'une manière spéciale à la Supérieure, une de ses meilleures amies. Depuis, et cela m'a expliqué bien des choses, j'ai appris que ma tante sacrifia une vocation religieuse pour élever ses jeunes frères. D'un noviciat interrompu, elle gardait cette discipline rigide qui cassait net mes caprices d'enfant.

Je fis d'assez bonnes études. J'avais, moins que d'autres, des occasions de distraction. Puis, ma tante possédait un goût très vif pour l'étude qu'elle savait me faire partager, et, mes vacances prolongeaient pour ainsi dire mes mois d'études.

A dix-huit ans, mon père jugea le moment opportun de me retirer du couvent. J'eus un instant l'espoir de m'épanouir, enfin, sous l'influence d'une vie plus affective. On m'avait fait suivre les cours ménagers; sans me flatter, je peux dire, qu'au sortir du couvent, je pouvais jouer à peu près un rôle de maîtresse de maison. De toute ma ferveur, j'espérais donc que mon père m'appellerait à le remplir près de lui. Hélas, dès les premiers mots que je hasardai à ce sujet, j'eus l'impression qu'il me fallait bannir cette illusion. Mon père me traita en petite fille, sincèrement il me croyait incapable d'être pour lui l'amie que j'avais rêvé d'être. J'eus un instant, l'idée d'une révolte, une seconde je voulus me montrer à lui telle que j'étais, assoiffée d'affection et de dévouement.

Ma volonté était trop bien brisée, disciplinée, Magali, comprenez-vous, j'étais trop bien élevée: je m'inclinai et retournai chez ma tante.

Dès le lendemain, le programme de mon existence de jeune fille était réglé . heure par heure, monastiquement et sans espoir d'intercaler, ici et là. un baillement, parce que cela ne figurait pas au programme. Ne croyez pas que cette vie me pesait. Comme disait ma tante: tout est affaire de discipline. Et ce mot frappait depuis si longtemps mon oreille que la chose m'était familière. Je m'enlisais avec délices dans ces occupations qu'une volonté autre que la mienne m'imposait; je n'avais aucune curiosité: je vivais placidement ma vie placide.

Une nouvelle vint cependant me faire bondir hors de mon calme.

En une lettre très courte, mon père m'annonçait son mariage. Quel tourbillon s'éleva en moi! J'eus la sensation qu'une main sacrilège abattait l'autel que mon coeur avait élevé à la mémoire de maman. Une jalousie étrange et folle de fille et de femme m'agita de ses spasmes torturants.

Je ne me calmai qu'après avoir pris la résolution de me rendre, sur le champ à M. et de combattre ce projet.

Il faisait un froid vif et piquant de février. A la hâte, je réunis quelques vêtements dans une valise, j'enfilai ma blouse de fourrure, fixai une toque sur ma tête et j'abaissais ma voilette d'un grand geste résolu lorsque ma tante entra. Elle ne vit pas la valise, mais ma tenue de sortie l'intrigua.

—Où vas-tu, ma fille?

Le son de sa voix anéantit soudain toute la volonté que j'avais dressée. Mon projet m'apparut insensé et si inutile, puisqu'un autre "voulait"...

—A l'église, ma tante, répondis-je.

Et je sortis. L'air me brûlait le visage; pa[illegible] ma [illegible] renaissait et je [illegible] traitais de lâche san[s] avoir [illegible] courage [illegible] ne l'être plus.

A vr[illegible] le futur ma[illegible] de mo[illegible] re ne troubla guère notre existence. Je préparai sans enthou[illegible] l'élégante [illegible] que mon père désirait me voir porter à cette occasion; et les jours succédant aux jours, la date fixée arriva enfin.

Par principe, ma tante n'assistait à aucune réunion mondaine. Je me trouvai donc presque isolée parmi la compassion demi-voilée qu'excite toujours une jeune fille à laquelle son père donne une jeune belle-mère. Et vraiment la nouvelle femme de père paraissait de beaucoup ma cadette avec ses cheveux blonds, sa carnation éblouissante et surtout l'expression joyeuse répandue sur ses traits mobiles.

Durant toute la journée elle eut pour moi de délicates attentions, devinant mon intime souffrance et la jalousie que je m'efforçais d'étouffer. Et, cependant. ce jour aurait été un véritable supplice si, sympathie subite et irraisonnée. il ne m'était venue la douceur d'une soudaine amitié.

Il me serait cruel, aujourd'hui, mon amie, de ressasser les détails du début d'une affection qui vient de s'écrouler...

Vous devinez le roman? Le frère de ma belle-mère avait vingt-cinq ans, une nature sensible, un coeur excellent. Je repris le chemin de St. X., avec un clair rayon de soleil à l'âme.

Quelques mois plus tard, je fis un séjour de plusieurs semaines chez mon père. Je rencontrai de nouveau Lionel. Ma jeune belle-mère n'eut point de peine à deviner notre secret et adroitement amena mon père à envisager un prochain mariage entre nous. Un seul point noir demeurait à l'horizon: la situation de Lionel. Ce dernier, il est vrai, venait de décrocher son diplôme d'avocat, mais la clientèle était encore à l'état d'espérance et il ne fallait point songer à établir un foyer sur d'aussi faibles bases. Aux premiers mots de Lionel suggérant un établissement dans une des nouvelles villes de l'Ouest, ma tante s'insurgea et, tout au plus, pûmes-nous lui arracher la promesse qu'elle consentirait à notre mariage, plus tard, lorsque la position serait assurée. Nous nous quittâmes sans être fiancés, la prudence de ma tante s'effrayant d'un engagement quelconque.

Durant deux années, grâce à la complicité de ma belle-mère, nous échangâmes une active correspondance. Je fus au courant des multiples difficultés que mon ami rencontrait dans sa nouvelle [illegible] j'aspirais au jour où je pourrais enfin soutenir son courage de ma présence et, cependant, je reculai, de semaine en semaine, de rendre définitives nos demi-fiançailles. Je pressentais l'opposition de ma tante, et puis, je veux vous l'avouer, l'incertitude de l'existence qui m'attendait, là-bas, n'était pas sans me causer un certain effroi. Il me semblait que sans la sécurité, matérielle notre amour ne pourrait durer et je me tapissais douillettement au creux de mes habitudes tranquilles, de mon confort quiet. Et je crois que malgré un sournois déguisement de mes impressions, Lionel devina la vérité de ces retards succédant à des retards. Il y a quelque temps, ses lettres devinrent plus froides. Je ne pressentai pas la catastrophe.

Elle arriva.

Hier, je reçus la coutumière enveloppe de l'Ouest. Elle contenait deux feuillets. Dès les premiers mots, je compris: Lionel, lassé d'attendre, se mariait. Il se marie demain...

Et depuis hier, j'ai un grand vide au coeur et à la tête. Je ne souffre pas. Tous les événements de ces dernières années m'apparaissent d'une lucidité étrange et je ne m'adresse pas un reproche. Seulement, j'ai l'idée fixe d'envoyer encore une fois, vers l'Ouest, quelques pages d'écriture et c'est pourquoi je viens de vous conter mon histoire.

Elle est bien simple et pas neuve. Combien de fiancés et d'amis nous ont pris l'Ouest et ses filles plus courageuses envers la vie?

Votre,

MARIE ALICE,

Saint X., février, 1910.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 douxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 13 OCTOBRE, 1910.

UN NOUVEAU CHEMIN DE FER POUR L'ALBERTA

De Battleford à St. Albert

La dépêche relative à la construction d'une voie ferrée reliant Battleford à St. Albert, que le "Courrier de l'Ouest" publiait dans son dernier numéro a causé une sensation profonde dans le nord dAlberta et de Saskatchewan.

Jamais encore une information de ce genre n'avait été reçue avec une satisfaction plus apparente.

Dans la région est d'Edmonton, notamment, où nos compatriotes ont fondé des localités si prospères, c'est presque avec enthousiasme que l'on a appris les nouvelles intentions de MM. Mackenzie et Mann, au sujet de l'embranchement du C.N.R., actuellement en construction au nord-ouest de Battleford.

La nouvelle ligne, qui deviendrait un tronçon de la voie transcontinentale, traverse d'un bout à l'autre de son parcours, c'est-à-dire de North Battleford à St. Albert, une région essentiellement agricole et possédant déjà une population très dense.

Les avantages de cette voie ferrée seront immenses.

Elle contribuera en effet puissamment à répandre l'aisance chez les nombreux fermiers établis, en venant leur fournir après de longues années d'attente un marché à proximité pour leurs produits.

D'autre part, la nouvelle ligne favorisera la colonisation des terrains situés plus au nord de la rivière Saskatchewan qui, à l'heure actuelle, sont par trop éloignés des voies de communications pour attirer un grand nombre de colons.

Ces terrains situés le long de la grande et belle rivière Castor forment une région immense et que nous serions tenté de nommer la Nouvelle Alberta, tellement l'avenir que lui réservent l'excellence et l'étendue des terres disponibles semble devoir être brillant.

Ces espérances sont d'ailleurs amplement confirmées par les rapports d'arpenteurs qui ont accompli dans cette région les plus récentes explorations ordonnées par le Gouvernement fédéral.

Ceux de nos lecteurs, qui ont été témoins du développement rapide que valut à la région du sud de la rivière Saskatchewan la construction de la ligne du C.N.R., saisiront pleinement ce que vaudra à la région du Nord la construction du tronçon Battleford-St-Albert.

Le caractère distinct de cette dernière région, — parsemée de bois, de lacs et de cours d'eau,— ne peut que lui être d'un avantage sur l'uniformité des prairies du sud.

Les colonies canadiennes-françaises des environs de St. Paul des Métis formeront le centre de ce vaste et prospère pays où les nôtres sont déjà établis en si grand nombre.

Nos compatriotes se trouveront ainsi implantés vigoureusement à la meilleure place dans l'une des parties les plus riches de la province.

Ce fait ne pourra manquer de faire ressortir combien clairvoyants ont été les efforts des colonisateurs—prêtres ou laïques—qui les y ont aussi fortement groupés.

Une dernière interrogation se pose au sujet de cette ligne et non la moindre: Quand la construction en sera-t-elle, sinon terminée, du moins entreprise?

Si nous en croyons les affirmations données par les autorités du C.N.R. la construction en serait entreprise de bonne heure au printemps prochain et poussée avec activité jusqu'à achèvement.

Ces promesses satisfaisantes se confirmeront-elles? C'est ce qu'un avenir prochain nous dira.

Cette ligne étant l'une de celles qui intéressent le plus vivement à l'heure actuelle le développement de la province, tout ce que pourra faire le gouvernement pour en favoriser et en hâter la construction rencontrera l'approbation unanime.

Ce qu'il faut par-dessus tout éviter, c'est qu'on nous donne une réédition de la lenteur quasi-scandaleuse apportée à la construction de l'embranchement Edmonton-Athabasca Landing.

LA PROPRIETE DES TERRES DE L'OUEST

Une nouvelle manoeuvre conservatrice.

Selon une information publiée par le "Toronto News", les progressistes—lisez les Conservateurs—de l'Ouest canadien ont adopté, comme l'une des revendications de leur programme, la propriété provinciale des terres.

Cette question vient d'être soulevée en Saskatchewan et l'on en parle fort déjà en Alberta, il n'est donc pas sans intérêt que nous en disions dès à présent quelques mots.

Les Conservateurs s'évertuent à prouver aux électeurs des deux provinces jumelles qu'ils ont été lésés dans leurs droits provinciaux par la main-mise du gouvernement fédéral sur les terres publiques d'Alberta et de Saskatchewan.

On se rend compte déjà du but poursuivi par l'Opposition dans cette nouvelle campagne.

Qu'importe la question au groupe dirigeant du parti? Peu de choses. Ce que l'on a en vue, c'est uniquement de susciter une nouvelle Opposition au gouvernement fédéral sur un sujet que l'on croit propice pour cela.

Les conservateurs, croyons-nous, se hâtent beaucoup trop de vouloir faire, au point de vue provincial, un grief au gouvernement fédéral de s'être emparé des terres publiques d'Alberta et de Saskatchewan.

Les deux nouvelles provinces ont en effet reçu depuis leur création une moyenne de $540,000 annuellement en compensation de leurs terrains. On doit ajouter à cette somme importante le revenu produit par la vente des terres d'école. Ce revenu a donné une moyenne de $250,000 pour la Saskatchewan; le chiffre est sensiblement le même pour l'Alberta.

Si nous prenons l'Ontario pour base de comparaison entre les deux systèmes de propriété des terres par les provinces et par le Dominion, nous découvrons que durant les dix mois derniers l'Ontario a retiré une somme d'environ $2,000,000 de la vente de ses forêts, de ses mines et de ses terres. Cette province a dû dépenser une somme minimum de $669,000 pour l'administration du domaine provincial. La population de l'Ontario étant de 2,600,000, le revenu annuel, par personne est d'environ 62 cents.

Si nous estimons largement la population d'Alberta à 400,000, le revenu global actuel, formé par le subside fédéral et la vente des terres d'école, nous donne une revenu annuel par personne de $1.36, soit plus du double du chiffre obtenu en Ontario.

Lorsque notre population aura triplé, le subside fédéral et la vente des terres d'école croissant en proportion, le revenu provincial s'élèvera à près de $2,000,000 soit plus de $1.60 par personne.

Et ce n'est pas tout.

La province d'Ontario tirant son revenu provincial de l'aliénation de son domaine, nécessairement cette source est appelée à tarir tôt ou tard. Ce n'est qu'une question de temps.

Le subside fédéral accordé par le gouvernement du Dominion à l'Alberta et à la Saskatchewan est, par contre, versable à perpétuité.

En d'autres termes nous bénéficions d'une rente à durée illimitée, tandis que les provinces, ayant la possession de leurs terres, diminuent leur capital chaque année.

Nous devons également considérer comme l'un des avantages de la propriété fédérale de nos terres la propagande en faveur de l'immigration vers l'Ouest effectuée par le gouvernement d'Ottawa.

Ce gouvernement est en effet directement intéressé à la colonisation de nos terres libres qui sont sa propriété et grâce à ses efforts dans ce sens nous bénéficions d'une immigration importante qui ne nous coûte absolument rien.

Il est certain que si nous avions conservé la propriété de nos terres publiques, nous aurions dû sous ce rapport nous substituer au gouvernement fédéral; les deniers provinciaux s'en fussent profondément ressentis et cette dépense supplémentaire eut contribué dans une proportion importante à diminuer notre revenu.

Il sera curieux de voir comment les journaux conservateurs s'y prendront pour fausser une situation aussi nettement en faveur des intérêts provinciaux.

LE CANADA EN FRANCE

Un article du "Matin"

Notre confrère le "Matin" vient de consacrer une page entière d'un de ses récents numéros à présenter le Canada au public français.

L'article, d'allure très sympathique, est documenté avec les chiffres les plus récents sur notre situation commerciale et financière.

Le chiffre de nos exportations et importations semble tout particulièrement surprendre notre confrère qui fait les reflexions suivantes:

"Depuis dix ans les importations canadiennes ont augmenté dans la proportion de 1 à 3 et les exportations dans la proportion de 1 à 2½.

En 1970-08 les importations atteignaient le chiffre de $370,786,525. Les exportations pour la même période étaient de $280, 066,606.

"Ce chiffre d'échanges, eu égard à la population relativement faible du Canada, est extraordinaire. Il représente 88 dollars par tête d'habitant, alors qu'aux Etats-Unis, pays où l'activité industrielle et commerciale est plus ancienne, le pourcentage donne seulement 42 dollars.".

Le mouvement financier du Canada inspire un étonnement semblable au "Matin."

"La fortune publique, dit-il, suit la progression de la production et des échanges. Les banques canadiennes ont en dépôt $698,893,565 appartenant aux particuliers, plus $65,513,663 dans les succursales de ces banques à l'étranger, soit au total $764,406,928, qui en francs représentent près de 4 milliards. Il y faut ajouter les dépôts dans les caisses d'épargne.

"Pour une population inférieure à 8 millions d'habitants, c'est un chiffre énorme.

"Le 31 août 1909, le chiffre des escomptes opérés par ces banques atteignait $794,187,604.

"Ne sont-ce pas les symptômes d'une rare intensité de vie économique? Le Canada est en train d'égaler et de devancer les plus grands pays de production. L'Amérique du Nord, avec le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, lorsque ce pays aura mis en valeur toutes ses ressources, deviendra un immense trésor de richesse, un champ indéfini d'activité."

Par ces quelques extraits il est aisé de se faire une idée de l'allure générale de l'article que consacre notre confrère au Canada.

Il n'y a dans l'ensemble qu'une seule erreur à relever. Le "Matin" déclare que le gouvernement exige, pour concéder un homestead, que le concessionnaire justifie d'une somme de $2000 pour la mise en valeur de la terre.

Aucune restriction semblable n'existe dans les règlements concernant la concession des terres gratuites. Il est bon de l'affirmer pour faire cesser l'équivoque qui pourrait naître dans l'esprit des lecteurs de notre confrère.

L'article, excellent en tous points au demeurant insiste plus particulièrement sur le débouché offert par notre pays aux capitaux et aux industriels français.

Dans cet ordre d'idées la conclusion de l'étude du "Matin" est à citer *in-extenso*.

La voici:

"Nul doute que les relations de la France avec les frères d'outre-océan devenant chaque jour plus actives, les valeurs canadiennes ne trouvent aussi chez nous une faveur croissante.

"Les placements d'Etats, de villes, de chemins de fer, de mines, d'industrie au Canada sont avidement recherchés par les Anglais et les Américains.

"Sur cette terre qui fut nôtre les Français peuvent rencontrer sans désavantage leurs rivaux.

"Un pays dont l'exploitation date à peine de quatre-vingt ans, dont la densité de population est encore faible, nous offre ses richesses naissantes, quoique déjà considérables. Il y a là-bas encore d'immenses territoires, même dans la région tempérée, qui attendent leur mise en valeur, des trésors miniers, un réseau de lignes ferrées à compléter.

"Les immigrants y affluent de toutes les contrées d'Europe, d'Amérique, d'Asie. Le développement agricole s'accentue chaque année. En 1910, 2,350,000 acres de terre encore incultes ont été fécondées par la charrue.

"Des cultures nouvelles commencent à prospérer.

"Les extractions minières progressent sans cesse; elles ont été de 90 millions de dollars en 1909-1910. Le Canada est au troisième rang des pays producteurs d'argent.

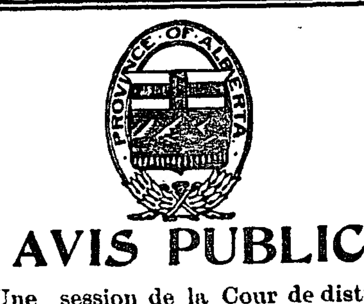
"La richesse sort en même temps de la surface et du sous-sol, et ce n'est qu'un commencement. On a pu prédire que "dans dix ans le Canada aurait plus de mines en exploitation que les Etats-Unis."

"Quelque soit le degré de civilisation, de développement économique où le Canada est déjà parvenu, ce qui a été fait est peu de chose auprès de ce qui reste à faire.

"La France, qui se retrouve presque chez elle sur les rives du St. Laurent, n'occupe pas encore dans les échanges commerciaux, dans les sociétés de chemins de fer et d'industrie, la place que beaucoup de Canadiens souhaiteraient de lui voir prendre.

"Nos ingénieurs, nos capitalistes, nos négociants ont, au-delà de l'Océan, sur une terre où la France a marqué son empreinte et laissé une partie de ses enfants, un vaste champ ouvert à leur activité. Dans ce pays que le génie britannique a si fortement et si libéralement organisé, ils peuvent prendre des revanches pacifiques sur le terrain de la libre concurrence, et aller ouvrir de nouvelles sources de richesses qui profiteront à la France et au capital national."

Des articles de ce genre nous consolent amplement des calomnies intéressées de certains journaux.



AVIS PUBLIC

Une session de la Cour de district séra tenue à St. Paul des Metis le **mardi 18 octobre** et commencera à 10 heures du matin.

Daté à Edmonton le 6 octobre 1910.

A. Y. BLAIN,
Député Procureur-Général.



VENTE DE TERRES D'ECOLE EN ALBERTA

AVIS PUBLIC est ici donné que des ventes aux enchères de terres d'école auront lieu dans la province d'Alberta aux lieux et dates suivants :

Vermillon, mardi 27 octobre
Végreville, mardi 1er novembre
Tofield, jeudi 3 novembre
Edmonton, lundi 7 novembre
Yorkton, vendredi 11 novembre

Ces terres sont offertes par quarts de section et seront sujettes à la mise à prix mentionnée sur la liste. Elles seront mises en vente sans égard à toute personnes pouvant les occuper illégalement.

Le Département se réserve le droit de retirer toute terre de la vente ou d'y inclure toute autre terre.

La vente ne comportera que les droits de surface et les terres seront sujettes à la réserve ordinaire en faveur de la Couronne.

MODE DE PAIEMEMT.

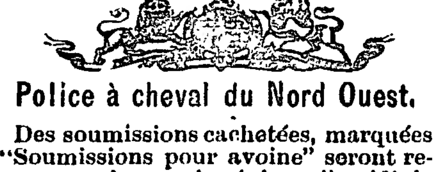
Un dixième comptant au moment de la vente et surplus en neuf versements annuels avec intérêt au taux de cinq pour cent par année, ledit intérêt étant calculé sur le montant du prix d'achat qui de temps à autre demeure impayé; excepté au cas où la surface vendue n'excède pas quarante acres et dans ce cas le mode de paiement est un cinquième comptant et le surplus est versable en quatre versements annuels avec intérêt au taux de cinq pour cent par année. Les scrips ou warrants ne seront pas acceptes en paiement. Les chèques ne seront pris que s'ils ont été acceptés par la banque sur laquelle ils seront tirés.

Au moment où une parcelle de terre est adjugée l'acheteur doit immédiatement verser le somme de cent dollars au clerc de la vente, au cas contraire la terre serait immédiatement remise en vente. Dans ce but les personnes ayant l'intention d'acheter devront se munir de chèques acceptés sur une banque incorporée du Canada, fait à leur ordre et payables au pair à l'endroit de la vente, ou de billets de banque d'un chiffre aussi élevé que possible. Le surplus du versement comptant doit se faire en tout cas avant la clôture de la vente, au cas contraire le dépot de cent dollars sera confisqué et la terre retirée de la vente.

Des listes et cartes indiquant les terres offertes en vente pourront être obtenues sur demande adressée au secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, à W. M. Ingram, surintendant des terres d'école, Winnipeg ou à l'Agent des Terres du Dominion à Edmonton.

Par ordre,
P. G. KEYES.
secrétaire

Ministère de l'Intérieur
Ottawa, 15 septembre 1910.



Police à cheval du Nord Ouest.

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions pour avoine" seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi, le mardi 18 octobre 1910 pour la livraison de 2500 minots d'avoine au Fort Saskatchewan et 1000 minots à Edmonton

Un tiers de l'avoine étant livré en bons sacs qui deviendront la propriété de la Police.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par la banque égale à 5 pour cent du montant soumissionné.

La plus basse, ni aucune soumission, n'étant nécessairement acceptée.

Tout journal insérant cette annonce sans autorisation ne sera pas rémunéré.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'officier-commandant au Fort Saskatchewan ou à Edmonton.

A. ROSS CUTHBERT
surintendant.
Commandant la division "G".
Fort Saskatchewan, 3 octobre 1910.

Chronique Agricole

UTILITE DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

De tous côtés autour de nous on se plaint de la pénurie du foin. Depuis quelques années déjà on remarque que les prairies naturelles ne donnent que peu d'herbe. On a creusé un peu partout des canaux qui sont très utiles à la culture, mais qui nuisent aux prairies. Beaucoup déjà se demandent comment ils vont cet hiver nourrir leurs animaux et plusieurs sans doute en seront réduits à vendre une partie de leur bétail. Mieux vaut en effet vendre ses animaux que de les laisser périr de faim dans ses étables; mais il serait mieux encore de prendre ses précautions, pour qu'à l'avenir on ne soit plus réduit à pareille nécessité! Et le moyen c'est de s'assurer autant qu'il est possible de le faire, une bonne récolte de foin par la création de prairies artificielles.

Qu'on le veuille ou non, il faudra en arriver là. Les prairies naturelles s'épuisent... comme toute chose. Si on pouvait les engraisser comme on fait dans les vieux pays, les arroser abondamment, il n'y aurait plus la même nécessité, la même utilité de créer des prairies artificielles. Mais qui songe à cela? Et cela est-il possible? En tout cas, ce serait plus coûteux que la prairie artificielle. Nous conseillons donc à tous les habitants qui tiennent à avoir une belle ferme, bien pourvue d'animaux sains et vigoureux de penser aux prairies artificielles; ces prairies faites avec intelligence et à propos leur donneront du foin riche et en abondance, et de plus elles reposeront leurs terres et les nettoieront, double avantage, vraiment très appréciable.

A ceux qui ont des prairies naturelles épuisées, nous conseillons d'y mettre la charrue... qu'ils cassent cette terre qui ne produit plus de foin. Ils pourront d'abord y prendre deux bonnes récoltes puis les mettre en prairies artificielles. Mais auparavant s'ils ont de la terre en culture, qu'ils se décident à en semer une parti en mil ou en trèfle, partie plus ou moins considérable selon le nombre de leurs animaux. En général le meilleur moyen de faire une prairie artificielle, c'est après un guérêt d'été ,ou au plus tard l'année suivante. Le trèfle et le mil viendront d'autant mieux que la terre sera meilleure et mieux préparée. Ce sont des graines qui coûtent cher; il importe donc de ne pas les jeter au hasard dans une terre trop fatiguée; on risquerait de perdre son argent. Il faut semer le trèfle ou le mil aussitôt que possible au printemps à la place de blé ou d'avoine, de blé de préférence, mais aussitôt que possible, car la fraîcheur de la terre est indispensable à la germination de la graine, surtout de celle-là; que l'on sème environ 10 lbs à l'acre plutôt épais que clair. Plus le foin sera épais, moins les mauvaises herbes auront de facilité de pousser au travers...

Le foin de trèfle est préférable au foin de mil; il est vrai qu'il est peut-être plus difficile à bien faire, mais il fatigue moins la terre; et de plus, il constitue un excellent engrais, quand il est enfoui par le labour alors qu'il a 3 ou 4 pouces de hauteur. On peut aussi si on le préfère mélanger le mil et le trèfle.

Il ne faut pas, comme nous le disions tout à l'heure, épuiser la terre avant de la mettre en prairie artificielle. Sur une terre neuve il est préférable de ne pas attendre au-delà de la deuxième récolte. On peut cependant aller jusqu'à la troisième, mais pas au-delà. Pour les terres déjà cultivées semez après le guérêt d'été, ou au plus tard l'année suivante. En un mot plus la terre sera riche et plus aussi le foin sera beau et abondant. Cette année, malgré la sécheresse, nous avons eu une tonne et demie de foin à l'âcre (trèfle et mil mélangés) dans une terre neuve où nous avions pris seulement deux récoltes de blé. Le fait est significatif.

Voilà en quelques mots, quels sont les avantages des prairies artificielles et aussi quelques conseils pratiques sur la façon de les faire. Que chacun en fasse l'expérience, il en retirera du profit et se mettra à l'abri du manque de nourriture pour ses animaux durant l'hiver.

L'ELEVAGE DU CHEVAL.

L'apparition des automobiles a pu faire craindre un instant de voir une diminution dans la race chevaline. Le cheval-vapeur allait-il restreindre l'usage que l'on fait du cheval ordinaire?

Cette question s'était déjà posée lors de l'apparition des chemins de fer et plus tard des tramways électriques et avait causé une certaine émotion chez les éleveurs.

En pratique, nous constatons que le résultat contraire s'est produit et ce n'est ni l'usage des chemins de fer ni des tramways électriques pas plus que des automobiles qui a pu arrêter le développement de l'élevage du cheval.

Si nous prenons les chiffres publiés par les journaux d'élevage, nous voyons que le nombre des chevaux a augmenté en Allemagne, en Belgique, en Bulgarie, en Danemark, en Espagne, en Hongrie, en Suède, en Suisse, au Canada, aux Etats-Unis, Cuba, en Australie et en Nouvelle Zélande au cours de ces dernières années.

Quelques pays seulement accusent une légère diminution: la France, la Grande Bretagne, les Pays Bas, la Russie.

D'un autre côté, il faut constater que partout, on s'est adonné avec plus de soin à l'élevage et que les éleveurs reçoivent aujourd'hui pour leurs bons produits des prix beaucoup plus élevés qu'il y a dix ans.

Jamais, dit Arnold Lawson, le cheval n'a été plus en faveur qu'aujourd'hui. Il n'a jamais été plus difficile de s'en-procurer de bons. Il y a dix ans, les bons chevaux n'étaient pas rares et à des prix abordables.

Aujourd'hui une paire de chevaux bien appareillés est presque introuvable et si par hasard on met la main sur une, le vendeur demande des prix exorbitants.

M. Lawson s'intéresse surtout aux chevaux légers, mais ce qu'il dit pour ceux-ci n'est pas moins vrai pour les chevaux de trait et c'est surtout dans les pays nouveaux, où la hache du laboureur ou du marchand de bois attaque la forêt, ou des villes naissent et se développent à vue d'oeil, où le commerce et l'industrie font d'incessants et rapides progrès, c'est surtout dans ces pays nouveaux comme le Canada qu'il est nécessaire de surveiller et de développer l'élevage du cheval, si nous ne voulons voir les acheteurs aller porter leur argent ailleurs.

Depuis quelques années, personne ne le niera, les prix des chevaux ont augmenté de 55 à 75 pour cent et encore ici les bons sujets sont très rares.

Nous avons sur nos vastes fermes, tout l'espace voulu pour élever des chevaux, et profiter, en conséquence, de l'augmentation de la demande des villes et des industries locales. N'hésitons donc pas à faire quelques sacrifices, pour accroître le rendement de nos fermes, pour garder de bons animaux, quand les prix sont déjà si élevés et surtout quand tout indique qu'en raison du développement rapide du Canada, la vague du progrès monte sans cesse et montera longtemps assurant aux cultivateurs, pour les produits de l'élevage, des revenus auxquels ils n'auraient pu prétendre, il y a à peine quelques années.

Nouvelles Régionales

ST HIPPOLYTE, Sask.

Samedi dernier, une délégation composée de MM. J. D. Létourneau, H. Levasseur, W. Legris et J. O. M. Legault, s'est rendue auprès de nos députés, MM. Champagne et Finlayson, à North Battleford, afin d'obtenir leur appui pour demander à la Compagnie du C. N. R. de rapprocher la gare du village de St. Hippolyte.

Nos délégués sont revenus dimanche matin très satisfaits de la réception que leur ont fait nos députés.

Si la Compagnie veut bien se rendre à la demande unanime, St. Hippolyte deviendra un village très important, car la nouvelle ligne du C.N.R.,que les dernières dépêches indiquent comme devant être un tronçon de la ligne transcontinentale, traverse une région très fertile et susceptible d'un grand développement agricole.

Par sa position géographique, notre village se trouve être le centre de cette région à blé.

De belles terres appartenant à des compagnies sont à vendre dans les environs à des prix raisonnables.

Nous constatons avec plaisir que nos compatriotes viennent de plus en plus nombreux s'établir dans l'Ouest.

Quoiqu'en dise un certain correspondant dans un numéro récent du "Devoir," il y a encore ici de magnifiques terres pour de nombreux compatriotes de province de Québec.

Je suis surpris que le "Devoir" donne l'hospitalité à de semblables gens qui s'efforcent de détourner le courant d'immigration de l'Ouest au profit des Etats-Unis de l'Est.

C'est faire oeuvre antipatriotique que de combattre ainsi les efforts de nos dévoués colonisateurs.

Celui qui écrit ces lignes a eu l'avantage d'accompagner le Rév. M. Ouellette dans une tournée d'inspection, des terrains du nord d'Alberta, il a pu se rendre compte que des milliers d'acres de terre fertile attendant les bras des nôtres pour leur donner l'aisance en récompense de leur labeur.

Si le "Petit Canayen" du "Devoir" était alé à Lessard durant son voyage dans l'Ouest, il aurait trouvé des terres superbes dans les cantons 64 et 65.

Dans de nombreux endroits d'Alberta et de Saskatchewan nos compatriotes peuvent encore se tailler de beaux domaines.

Il est peu facile de comprendre pourquoi, tandis que les Américains traversent la frontière par dizaines de milliers pour venir s'emparer des terres canadiennes, les Canadins-français vont s'enfermer dans les usines sombres de Nouvelle-Angleterre.

Ne serait-ce pas la faute des correspondants aussi mal informés que celui du "Devoir"?



COMMISSION DES PECHERIES DU DOMINION.

Hon. THOMAS H. MCGUIRE.
Dr. EUSTON SISLEY,
Commissaires.
Prof. EDWARD E. PRINCE,
Président.

La commission des Pêcheries, nommée par le Gouvernement du Dominion pour enquêter sur les pêcheries dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan, siègera aux lieux et dates ci-après dans le but de recueillir des témoignages:

- Hôtel de ville, Wetaskiwin, lundi 10 octobre, 10 h. 30 a.m.
- Hôtel de ville, Lacombe, mardi 11 octobre, 8 h. p.m.
- Hôtel de ville, Red Deer, jeudi 13 octobre, 2 h. p.m.
- Hôtel du C. P. R , Banff, lundi 17 octobre, 2 h. p.m.
- Chambre de Commerce, Calgary, jeudi 20 octobre, 10 h. a.m., 2 h. p. m. et 8 h. p.m.
- Chambre de Commerce, Calgary, vendredi 21 octobre, 10 h. a.m.
- High River, samedi 22 octobre, 2 h. p.m.
- MacLeod, lundi 24 octobre, 10 h. a.m,
- Medicine Hat, lundi 24 octobre, 8 h. p.m.
- Swift Current, mardi 25 octobre, 3 h. p.m.
- Fort Qu'Appelle, jeudi 27 octobre, 10 h. 30 a.m,
- Arcola, vendredi 28 octobre, 2 h. p.m.
- Lumsden, samedi 29 octobre, 10 h. p.m.
- Hôtel de ville, Régina, lundi 31 octobre, 10 h. a.m.

La Commission sera prête à entendre les témoignages de toutes les parties intéressées et spécialement des pêcheurs, colons et autres, sur les conditions passées et présentes des eaux locales, variétés de poissons, rareté ou abondance, époques et lieux du frai, conditions favorables et défavorables, barrages, etc., ainsi que les suggestions quant aux meilleurs moyens d'améliorer la production des pêcheries, l'introduction d'espèces désirables, la règlementation de l'usage des nasses, filets, la destruction des espèces de poissons destructeurs. La commission entendra également toutes informations qui, dans l'esprit des Commissaires, pourront être recommandées comme améliorations aux règlements des Pêcheries pour une meilleure protection des pêcheries dans les lacs et rivières des deux provinces.

Des témoignages relatifs à l'état présent et passé des pêcheries, à la question des opérations de pêche commerciales contre les besoins domestiques (du colon), aux sortes de licences et de permis de pêche désirables et aux vues de l'incubation artificielle et de l'élevage des variétés de poissons désirables, sont spécialement désirées par la Commission.

Toutes personnes ayant des renseignements à offrir et désirant rendre des témoignages seront entendues aux séances publiques, les documents, pétitions, etc., seront également reçus.

FAMILLE DE CULTIVATEURS FRANÇAIS, depuis 18 mois en Saskatchewan, louerait petite ferme possédant matériel d'exploitation. S'adresser au bureau au "Courrier de l'Ouest."

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.



AVIS.

A l'expiration d'un délai de trente jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 3 novembre 1910, et subséquemment, les quarts de section des Townships ci-après seront ouverts à l'enregistrement par les premiers demandeurs:

Townships	Rangs	Ouest des Méridiens.
61	19	4
61	20	4
62	19	4
62	20	4
62	21	4
63	21	4
63	22	4
68	17	4
68	20	4
68	22	4
68	23	4
69	14	4
69	20	4
69	23	4
51	8	5
51	18	5
51	19	5
51	20	5

Township 63, R. 23—M. 4, à l'exception de la réserve forestière 1349.

Le plan de chaque township ci-dessus mentionné pourra être obtenu contre versement de 10 cents en s'adressant au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada.

Daté à Edmonton, ce 3ème jour d'octobre, 1910.

K. W. MacKENZIEI,
Agent des Terres du Dominion.



ON DEMANDE, pour l'école publique "Jeanne d'Arc" S. D. No. 2205, un instituteur ou une institutrice. Doit être catholique et parler les deux langues.

S'adresser au Secrétaire-trésorier

OUELLETTEVILLE P. O.
via Cluny station.
Alta.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

A VENDRE, un engin à gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf. S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la cour à bois.

Chronique Locale

L'hon. P. E. Lessard et M. McMillan, gérant de la Banque Royale, étaient de passage à Morinville ces jours derniers.

On nous informe que la Banque Royale ouvrira très prochainement une succursale à Morinville.

M. S. Larue est de retour de Montréal où il était allé assister aux fêtes du Congrès Eucharistique. Mme Larue demeurera encore quelques semaines en province de Québec.

M. J. Trottier, de l'American Tobacco, était de passage en ville, cette semaine.

Mlle M. Landry, qui a passé quelques mois en visite chez son frère, M. Hector Landry, avocat de notre ville, est repartie la semaine dernière pour Dorchester N.B., où habite sa famille.

M. Thomas Jalbert, de l'Islet, Qué., vient de terminer un voyage d'inspection à travers notre province.

M. Jalbert projette de s'établir parmi nous au printemps prochain.

M. J. H. Noël de Winnipeg, est arrivé tout dernièrement à Edmonton.

M. Claude Bernard, établi depuis trois ans au Lac Froid, était de passage à Edmonton la semaine dernière.

M. Bernard nous déclare qu'il y a encore des terres superbes à prendre aux environs du grand et beau lac Froid.

Le sol est excellent en tous points. L'eau est abondante et le bois, sans nuire à la mise en culture du sol, est suffisant pour les besoins des colons.

Le lac Froid est extrêmement poissonneux et la pêche est une ressource importante pour les nouveaux colons; l'an dernier la pêche a produit environ $8000 aux habitants des bords du lac.

M. Claude Bernard invite d'une façon pressante nos compatriotes à la recherche de terres à visiter la région du lac Froid; ils y trouveront très certainement des terrains à leur choix.

Voici les noms des Canadiens-français établis au bord du lac: MM. Claude Bernard, Joseph Soucy, Ribaud, Emile Lachêne, Lefebvre et Paquet.

La Commission des Pêcheries a tenu d'importantes séances, cette semaine à Edmonton.

Parmi les nombreux témoins entendus nous relevons le nom de l'hon. P. Ed. Lessard qui a parlé longuement des lacs et rivières de son comté au point de vue des pêcheries.

Les membres de la Commission ont promis de prendre des mesures pour protéger les pêcheries de cette région en faveur des colons.

Dimanche dernier, le R. P. Lemius, chapelain de la Basilique du Sacré Coeur, de Montmartre, de Paris, a prononcé un magnifique sermon, à l'Eglise St. Joachim, sur le Sacré-Coeur.

Le R. P. Lemius, qui est un orateur de renom en France, est venu au Canada pour assister aux travaux du Congrès Eucharistique auxquels il a d'ailleurs pris une large et savante part.

Les fidèles qui ont eu le bonheur d'assister au sermon du R. P. Lemius, dimanche soir, conserveront longtemps le souvenir des accents éloquents avec lesquels le distingué prédicateur a su les faire vibrer d'amour pour le Sacré-Coeur de Jésus.

On annonce que quatre équipes d'arpenteurs travaillent actuellement à fixer le tracé de la nouvelle ligne du C.N.R., reliant Battleford à St. Albert.

C'est d'un bon augure pour l'exécution rapide des travaux de construction.

PERDU OU VOLE. — Il a été perdu ou volé à la ferme de M. Walter Sporle, route de St. Albert, Edmonton, une jument baie, poids 1200 livres; large cicatrice sur le côté droit, ainsi qu'une jument grise, croupe inclinée, borgne, poids 1200 livres. Récompense à qui les fera retrouver. Téléphone 1729.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice pour le lac St. Vincent. Salaire de $50.00 par mois ou plus. Doit connaître les deux langues.

S'adresser à M. Pierre Gouin, Lac St. Vincent, Alta.

PETIT COURRIER.

Marguerite des B. — Vos feuilles de marjolaine fleurent délicieusement bon. Je vous remercie de cette délicate attention.

Ne vous laissez pas effrayer par l'hiver qui vient. Vous savez quel projet je caresse; je compte bien mettre votre bonne amitié à contribution, sous forme de conseils que je serai heureuse de recevoir. Mon meilleur souvenir à vous et à votre fidèle amie.

Giseline.—Quinze longs jours que je suis en possession de la bienheureuse petite lettre. Giseline mie, que devez-vous penser de moi! Le bonheur, dit-on, rend indulgent. Je cramponne mes espoirs à cette planche de salut. Et vous l'êtes heureuse—n'est-ce pas, vous, vous-même, qui ajoutez: oh combien!—Et si simplement, si joyeusement qu'il en vient une douceur à le constater.

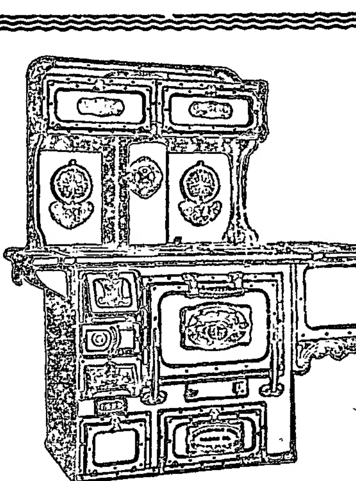
Vous ne m'en voulez plus de la dure mercuriale qu'un jour?... Vous comprendrez peut être, aujourd'hui ce qui me l'avait inspirée. Depuis des mois, je gardais dans mes tiroirs la très simple, et par là même, l'émouvante lettre que vous lirez dans une colonne voisine. Votre cas, alors, et celui de ma correspondante possédaient certains points de ressemblance. J'attendis... et j'écrivis "Lettre à Giseline."

Maintenant, qu'avec une joie vaillante, vous avez fixé votre destinée, je ne crains plus de vous troubler et pour d'autres—d'autres, Giseline trop raisonneuses et pratiques—je publie la lettre de Marie-Alice.

Les voeux les plus sincères, je les forme pour votre bonheur, un bonheur durable que vous saurez acclimater de tout votre coeur de toute intelligence à votre jeune foyer. Les amies que vous comptez dans notre Coin forment des souhaits non moins affectueux.

MAGALI.

Un ingénieur possédant certificat de troisième classe demande emploi pour conduire machine à vapeur. S'adresser au Courrier de l'Ouest.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, 24 octobre 1910, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Strathcona, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse les mots: "Soumission pour édifice public, à Strathcona, Alberta."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. Joseph Greenfield, architecte résident, Winnipeg, Man.: M. W. T. Mollard, commis des travaux, Régina, Sask., et au bureau de poste de Strathcona, Alberta, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences: s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa 21 septembre 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.